

## I. Présentation de votre équipe de campagne

1) Qu'est-ce que le sujet de l'éducation vous évoque ? Comment décririez-vous votre attachement aux Écoles publiques de la ville ?

Ce que m'évoque le sujet de l'éducation ? Tout d'abord 17 années de ma vie comme professeur d'histoire-géographie, et les visages des milliers d'élèves que j'ai accompagnés et dont j'ai tâché de faire des citoyens éclairés, dans des collèges, des lycées (dont 8 ans à Nanterre et 3 à Sartrouville) et pendant quatre ans en université – où j'ai à mon tour formé de futurs enseignants préparant les concours du CAPES et de l'agrégation.

Quant aux écoles publiques de la ville, j'y ai fait toutes mes études jusqu'au bac : école maternelle Salvador Allende, école primaire du Réveil-Matin, collège Lamartine puis, même si c'est à Carrières, le lycée des Pierres Vives. Celles que je n'ai pas connues comme élève, je les ai au moins fréquentées comme assesseur dans les bureaux de vote...

L'école publique, c'est donc 90 % de ma vie... et si je suis aujourd'hui devenu « haut fonctionnaire », c'est grâce à elle, et c'est pour elle. Grâce à elle car je le dois à l'école républicaine et méritocratique ; pour elle, car mon engagement est forgé dans la volonté de transmettre cette possibilité méritocratique.

2) Quelle place donnerez-vous à l'Éducation durant votre mandat ?

L'éducation, mais plus généralement l'enfant et la famille seront au cœur de mon mandat, avec des propositions sur la cantine, l'isolation thermique des écoles qui n'en ont pas encore bénéficié, et une vraie politique du périscolaire afin que ce temps soit le plus épanouissant possible pour nos enfants.

3) Quelles sont les personnes parmi les membres de votre équipe qui seront les interlocuteurs envisagés pour les fédérations de parents d'élèves ? Quelles sont leur connaissance et leur expérience du monde de l'Éducation nationale, des enfants et des politiques scolaires ?

J'ai essayé de m'entourer de gens attachés à l'École et parents eux-mêmes. Ils n'ont pas forcément l'expérience des politiques scolaires, mais notre École souffre aussi, parfois, de trop de « politiques », et d'une certaine déconnexion entre le quotidien des enfants, parents et professeurs et les directives qui arrivent « d'en haut ».

De toute façon l'École est un sujet qui m'est cher et que je connais bien, je le suivrai en grande partie personnellement et serai personnellement accessible aux fédérations de parents.

4) Si vous deviez présenter 3 priorités pour l'éducation, la restauration scolaire et les temps périscolaires, lesquelles seraient-elles ?

Sachant que les programmes et le recrutement des enseignants et donc l'ouverture des classes ne dépendent pas du maire (qui toutefois peut et doit savoir défendre les intérêts de ses habitants auprès des autorités académiques), je peux citer comme priorités :

- l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas des cantines, qui doivent notamment être enrichis en protéines, et la convergence progressive vers une tarification à 1€50 par repas pour tous, rendue possible par une mise à niveau des cuisines satellites ;
- la création d'une véritable politique du périscolaire, avec une forte attention au recrutement (et notamment l'obligation de fournir son extrait de casier judiciaire chaque année), et la diversification du recrutement vers des profils de jeunes seniors ;
- l'isolation thermique des écoles qui n'en ont pas encore bénéficié, et le remplacement du car scolaire par un car électrique.

## II. Animations et temps périscolaires

5) Quelles sont vos propositions pour développer qualitativement les temps d'activités périscolaires, le matin, le midi et le soir, en semaine et pendant les mercredis et les vacances scolaires ?

La mairie, qui n'est en principe pas décideuse en matière de programmes scolaires, doit considérer ces temps comme une opportunité pour elle d'intervenir dans la qualité de l'enseignement et de l'éducation au sens large. De nombreuses activités ludiques peuvent avoir un apport réel : langues, initiation à l'art, sensibilisation à certaines problématiques.

Pour cela, la mairie doit prendre acte de ses nouvelles responsabilités et avoir une véritable politique du périscolaire, avec un vrai projet pédagogique, et surtout une équipe dédiée et fidélisée.

6) Quelles améliorations peuvent être envisagées pour améliorer l'attractivité et les conditions de travail des métiers du périscolaire et des personnels de service ?

Les métiers du périscolaire souffrent essentiellement de leurs horaires atypiques et discontinus, qui mobilisent deux ou trois fois par jour pour une rémunération souvent médiocre. Par habitude, on recrute beaucoup de jeunes, souvent étudiants, mais ces horaires éclatés sont difficilement conciliables avec des études, ce qui rend le recrutement difficile.

Nous proposons d'inverser la perspective, notamment :

- en ciblant davantage des profils plus seniors : parents au foyer et surtout jeunes retraités, notamment d'anciens enseignants ou agents municipaux, afin de diversifier les profils et de créer un noyau dur de personnels plus stables susceptible d'encadrer et encourager les jeunes ;
- en recherchant des complémentarités entre ces missions et d'autres missions de la ville, en créant davantage de polyvalence grâce à une politique de formation généreuse.

J'ai l'exemple d'un petit village de Dordogne où ce sont des assistantes maternelles à la retraite qui viennent compléter leurs revenus, mais aussi d'anciens personnels de santé, des mamans ayant eu 3 ou 4 enfants et souhaitant garder le contact avec une activité. C'est vers ces profils que nous devons regarder.

A noter que nous rendrons obligatoire la fourniture des casiers judiciaires chaque année pour les personnes travaillant avec nos enfants. Si cette mesure ne garantit pas le risque zéro, elle semble être un minimum.

7) Comment enrichir le PEDT (Projet Éducatif De Territoire) reconduit en janvier 2025 ?

Le PEDT actuel comprend des volets sur le handicap, le harcèlement, la parentalité et la citoyenneté, ce qui permet de faire le lien avec les enjeux qui entourent l'enfant : sa santé, ses camarades, sa famille, et l'ensemble de la cité.

Mais il nous semble important aussi de penser à l'enfant lui-même et à son avenir. Aussi, sans empiéter sur le rôle de l'école et sur les études, il nous paraît justifié que la municipalité s'empare du temps scolaire pour en faire un complément, évidemment ludique et dans le respect des rythmes de l'enfant, de ce qu'il apprend à l'école. La sensibilisation à l'art, aux langues, à la culture, le sport peuvent y être développés de manière cohérente, en n'étant pas de simples « activités » pour occuper l'enfant, mais de véritables outils de son développement.

### III. Accompagnement municipal sur les temps scolaires

8) La FCPE au niveau national réclame 1 ATSEM par classe de maternelle, quelle est votre position par rapport à cette exigence ?

Je suis très ouvert à ce sujet, l'idée est pour moi d'apporter des solutions concrètes, pas forcément d'appliquer une consigne nationale mais de regarder le sujet concrètement, école par école.

9) Deux classes ont fermé en 2025 à Houilles dans les écoles élémentaires Guesde et Réveil-Matin. La Direction de l'Éducation a fait part de sa volonté de changer légèrement la carte scolaire pour la rentrée 2026-2027. Que pensez-vous qu'il soit essentiel de faire pour que cette modification de la carte scolaire soit une réussite ?

La carte scolaire est toujours un enjeu compliqué, et sa modification peut provoquer des difficultés d'organisation nouvelles pour les familles. Il est important de bien anticiper toutes les implications d'une telle modification, en lien avec les parties prenantes. Bien conçue et bien préparée, une modification de la carte scolaire peut même être une opportunité pour simplifier la vie de certains parents.

10) Même si cela n'est pas directement du ressort des compétences municipales, quelles actions la Mairie pourrait-elle mettre en œuvre pour éviter d'autres fermetures de classes, défendre l'École publique face aux départs de certains élèves vers le secteur privé et éviter la ségrégation scolaire ?

L'ouverture et la fermeture de classes n'est en effet pas du ressort de la mairie, toutefois il n'existe plus de grille rigide et le maire a toute sa place pour défendre et expliquer la pertinence de maintenir des classes même quand la démographie s'avère, parfois temporairement, insuffisante. Le maire n'est pas qu'un décideur, il est aussi un peu le lobbyiste de ses administrés.

Par ailleurs la ville a un rôle important dans la défense des écoles publiques en ce qu'elle est en charge de leur construction et de leur entretien. Or la qualité des bâtiments, leur isolation thermique par exemple, leur propreté, des moyens suffisants pour les sorties et voyages scolaires, contribuent à l'attractivité de nos écoles publiques.

#### IV. Sorties, voyages scolaires et réussite scolaire

11) Comment la Mairie peut-elle accompagner les équipes éducatives dans leurs projets, notamment de classe verte ?

Je suis par principe attaché à une bonne utilisation des deniers publics mais, au vu du poids infime, dans le budget communal, des projets éducatifs de type classe verte, l'argent ne doit pas être un sujet. L'initiative des enseignants, qui représente pour eux un travail supplémentaire, doit être encouragée et non pas freinée.

12) À l'école élémentaire, à partir du CE1, certains élèves peuvent profiter des EILE (Enseignements optionnels de Langues Vivantes étrangères organisées par les ambassades des pays concernés), notamment en portugais et en arabe. La ville a par ailleurs perdu son AED Allemand (il n'y en avait que 2 dans les Yvelines mis à disposition par l'Éducation nationale) qui assurait des initiations de qualité, reconnues par les professeurs du collège. Quel projet la Mairie peut-elle mettre en place pour favoriser l'apprentissage des langues étrangères pour les petits Ovillois ?

L'enseignement des langues est absolument essentiel dans une région métropolitaine comme l'Île-de-France, où la maîtrise notamment de l'anglais est un critère important d'insertion et de promotion professionnelles, sans compter évidemment l'ouverture culturelle. En outre l'apprentissage précoce des langues est non seulement plus efficace et rapide, il permet aussi de développer et entretenir l'aptitude à apprendre des langues, même plus tard. Enfin, contrairement à une idée reçue, cela ne nuit pas à la maîtrise du français, bien au contraire.

Là encore le maire doit jouer un rôle de lobbyiste. Mais pour ce qui relève des strictes compétences municipales, il y a possibilité de poursuivre l'apprentissage des langues dans le périscolaire, d'autant qu'il se prête à une approche ludique.

13) La municipalité met à disposition des écoles primaires un car scolaire qui est cependant vieillissant et polluant, que pensez-vous qu'il faudrait faire à ce sujet ?

Le remplacer... Il est indispensable que nos enfants puissent circuler, y compris à Paris où se trouvent de nombreux musées et monuments pas toujours bien desservis. Nous le remplacerons probablement par un car électrique, s'il permet de couvrir les besoins en termes d'autonomie.

14) Quelles sont vos propositions pour aider les enfants en décrochage scolaire ?

Outre l'action propre des enseignants eux-mêmes, qui reste prioritaire et doit être accompagnée, et les études, nous pensons qu'il faut aussi s'appuyer sur le milieu associatif, qui se prête particulièrement bien à ce type d'action complémentaire, car il permet une approche différente, souvent intergénérationnelle et moins scolaire. Souvent il manque d'abord aux enfants en décrochage scolaire la grand-mère ou la tante dont ils auraient besoin, et qui sont parfois loin ou ne sont pas en mesure de les aider.

Par ailleurs nous n'excluons pas d'utiliser le périscolaire, y compris pendant les vacances, comme un vecteur de soutien scolaire pour les enfants volontaires.

## V. Restauration scolaire

15) Quel est votre avis concernant la cuisine centrale et son maintien dans les années à venir ?

Il est important que la ville continue à préparer elle-même ses repas. La question se pose ensuite de son organisation. Concrètement, si l'on veut sécuriser la fourniture de repas, améliorer leur qualité et en même temps dégager des gains d'efficacité qui permettent d'assumer en partie la baisse des tarifs pour les familles, il existe une solution, qui consiste à achever le plan, interrompu en 2020, de mise à niveau des cuisines « satellites » dans les écoles.

La ville de Houilles est en effet la seule dans la région aujourd'hui à fonctionner encore en « liaison chaude », ce qui conduit, en dépit de son nom, à fournir des repas froids, atténués, aux enfants, et représente aussi un risque sanitaire et surtout un risque en cas de panne durable de la cuisine centrale, car il n'existe pas de solution de remplacement : ce serait alors chips et sandwiches pour tout le monde pendant des mois... Si en revanche on équipe l'ensemble des cuisines des écoles des moyens de réchauffer les repas, il devient possible de préparer les repas plus en amont, pour moins cher, et de redéployer du personnel vers ces cuisines d'écoles, avec la possibilité, au moins en partie, d'une préparation sur place de certains plats.

16) Que faudrait-il mettre en place pour améliorer la qualité des repas (et des goûters pour les maternelles) ?

Sous couvert de plats végétariens, la qualité nutritive des repas s'est largement dégradée : on est passé de 5 à 3 composants par repas, et ce matin encore un enfant m'expliquait n'avoir de la viande que deux fois par semaine... Il y a un manque de protéines, et de manière globale nos enfants ont faim ! On ne peut pas les nourrir que de pâtes et de haricots verts... C'est d'autant moins acceptable que le repas de cantine est pour certains enfants le seul repas vraiment équilibré qu'ils ont dans la journée.

17) Comment faire de la cantine un lieu de découvertes culinaires et culturelles ?

Il y avait autrefois un repas à thème tous les mois, ils se font aujourd'hui rares... Beaucoup d'entre nous en bénéficions dans nos restaurants d'entreprise, il est aberrant que nos enfants, qui ont toute une éducation culinaire à se faire, n'y aient pas droit ! Il faut au moins retrouver ce rythme, et sûrement le dépasser.

18) Comment la Mairie pourrait-elle aménager les cantines pour en faire davantage des lieux de confort et de convivialité ?

Chaque école est différente, il faudrait répondre école par école. Si on fait une réponse globale, on retrouve souvent le besoin d'une meilleure isolation phonique, la propreté, ou encore l'isolation thermique des bâtiments. Mais nous étudierons les améliorations à faire concrètement avec les associations de parents d'élèves.

## VI. Développement durable et adaptation au climat

19) Quel est votre projet pour améliorer les bâtiments scolaires en termes d'isolation et de prévention des canicules mais également de confort acoustique ou de qualité de l'air ?

Isolation et qualité de l'air sont en réalité à aborder ensemble, car une bonne isolation qui contraint à ouvrir régulièrement les fenêtres ne sert pas à grand-chose : l'isolation doit être pensée avec la ventilation, et des économies d'énergie (et d'argent) significatives peuvent être faites grâce à la ventilation double-flux, voire aux puits canadiens.

Pour ce faire, j'ai demandé à Bruno Comby, polytechnicien qui a construit lui-même à Houilles, vers 2010, sa maison passive et positive en énergie, l'une des premières en France, à m'accompagner comme adjoint à l'environnement. Il aura pour mission d'assurer avec les services l'isolation progressive de tous les bâtiments, en commençant par les bâtiments des écoles.

Sur le plan acoustique, il s'agit d'isolation (d'une salle à l'autre), mais aussi d'amoindrir le bruit au sein de chaque espace, grâce à des dispositifs qui « cassent » le bruit. C'est essentiel aujourd'hui pour que les enfants étudient dans des conditions correctes.

20) Beaucoup de cours d'école sont bétonnées, certains établissements n'ont par ailleurs pas de préaux. Pensez-vous réaménager les cours d'école durant le mandat ?

A l'heure où la ville dépense 6 millions pour rénover un parc, je ne comprends pas que nos enfants puissent ne pas avoir un préau pour s'abriter...

Je suis par ailleurs le candidat du refus de la bétonisation de notre ville, il est évident qu'il faut débétonner nos cours d'école.

Concrètement j'ai annoncé un plan de plantation d'arbres, 600 sur le mandat (chiffre proposé par des associations écologistes oivilloises), dont une grande partie seront plantées dans les cours d'écoles. Il est indispensable que les enfants puissent être abrités du soleil sous leur feuillage, sans compter les vertus psychologiques et éducatives du contact avec la nature.

Cela ne dispensera pas de la création de préaux, car il faut aussi les protéger de la pluie...

21) Quelles mesures la ville pourrait-elle prendre pour améliorer la prise de conscience de la défense de l'environnement ?

Nous avons déjà convenu avec des associations de défense de l'environnement de faire ensemble, notamment dans le périscolaire, des actions de sensibilisation et de formation des enfants. C'est notamment le cas pour la bonne utilisation de la route, conciliant ainsi sécurité et encouragement des mobilités douces.

Néanmoins je crois que le rôle de la puissance publique est moins de faire de la communication ou de la propagande que de donner elle-même l'exemple ! A ce stade, il n'existe pas de panneaux photovoltaïques sur les toits de nos écoles... Pour éduquer à l'écologie comme à d'autres choses, il faut d'abord que nous adultes nous joignons les actes à la parole !

22) Quelles mesures concrètes prendriez-vous pour faciliter les mobilités « douces » sur le trajet scolaire (parking à vélo, pistes cyclables, pédibus...) ?

Nous avons prévu un véritable « plan vélo » à travers la ville, ce qui signifie notamment de créer un maillage cohérent, avec la signalisation d'itinéraires privilégiés sécurisés – plutôt que des « bouts » de pistes ou bandes cyclables. Et des sessions de formation/sensibilisation, notamment à destination des enfants, sur le vélo en ville.

Je prévois aussi d'étudier, au plus près du terrain, la possibilité d'installer des petits parkings à vélos partout dans la ville, notamment à proximité des intersections où les voitures n'ont pas le droit de stationner – afin de ne pas « déshabiller Jacques pour habiller Paul » : le rôle de la mairie est de favoriser la conciliation de tous les modes de déplacements, non de les empêcher.

Enfin, mais cela concerne moins directement les écoles, nous créerons des garages sécurisés de vélos à la gare.

## VII. Lien avec les associations de la ville et citoyenneté

23) Quels liens pensez-vous tisser entre les différents équipements municipaux (sportifs, culturels, etc) et les Écoles publiques de la ville ?

Ces liens existent déjà historiquement : les écoles ont accès à des créneaux dans des équipements sportifs, notamment la piscine. Mais ces équipements sont insuffisants. Nous prévoyons de créer de nouveaux équipements, sur l'emplacement du centre commandant-Millé (une convention a été annoncée à quelques semaines des élections, ce qui va dans le bon sens, mais rien n'est encore fait...), et aussi autour du stade Barran. Enfin nous sauverons si c'est encore possible le projet de gymnase Jean Bouin 2.

Sur le volet culturel, il est important de développer des lieux où les enfants peuvent être emmenés, par leurs enseignants ou leurs parents, pour s'ouvrir à l'art et à la culture : c'est déjà le cas à la médiathèque ou à la graineterie, mais cela peut encore être développé. Mais nous souhaitons créer aussi de nouveaux lieux de culture : nous comptons faire aboutir (enfin) le projet de création d'un historial Schoelcher, avec expositions permanente et temporaires, où les enfants pourront aller régulièrement. Et nous prévoyons surtout l'ouverture d'une salle de spectacle/cinéma, où les enfants pourront venir voire des spectacles, des pièces de théâtre, des films...

24) Quel projet la Mairie pourrait-elle mettre en œuvre pour rapprocher les différentes associations, sportives, culturelles ou sociales avec les équipes éducatives ?

Il s'agit moins d'un « projet » spécifique que d'une philosophie et d'une manière de faire. Il y a une tendance regrettable à travailler en silos, avec les services et adjoints à la vie associative, à la culture, aux sports d'un côté, et les services et adjoints aux affaires scolaires ou au périscolaire de l'autre. C'est à la mairie, et spécifiquement aux élus, de savoir mettre à l'unisson tout cet orchestre. Même les associations, qui sont indépendantes mais conventionnent avec la mairie, peuvent être incitées à travailler avec les écoles. A nous de ne pas oublier les besoins du scolaire et d'être en contact étroit avec les enseignants pour mettre l'offre associative, culturelle et sportive à leur disposition.

25) Comment favoriser la pratique sportive des enfants ? Comment aider à l'apprentissage du vélo et de la natation (notamment en maternelles où les conditions d'accompagnement sont plus strictes) ?

La réponse à cette question réside beaucoup dans les réponses aux deux précédentes, car la ville peut faire beaucoup par la mise à disposition d'équipements et en orientant les associations vers les enfants des écoles. Celles-ci peuvent notamment aider en orientant des bénévoles pour accompagner les classes vers les équipements sportifs. Dans ce contexte l'apprentissage de la natation doit évidemment être une priorité absolue.

26) Quelles actions comptez-vous mener ou financer dans le domaine de la citoyenneté pour les élèves ?

C'est un sujet extrêmement large ! Beaucoup d'associations mènent des projets dans ce domaine (à l'exemple de « Range ta planète » sur la lutte contre les déchets). La ville doit les accompagner, les encourager, et les financer à la hauteur des besoins. Mais il y a mille aspects de la citoyenneté, et autant d'actions, il est impossible de les énumérer ici, mieux vaut s'appuyer sur les initiatives de terrain plutôt que de décréter d'« en haut » une liste limitative d'actions...

Enfin l'école a elle-même un important rôle à jouer en la matière, et elle s'y emploie depuis longtemps.

#### VIII. Sécurité et santé des enfants

27) Quelles mesures la ville pourrait-elle prendre pour améliorer la sécurité dans et aux abords des écoles ?

Il faut d'abord déployer dans chaque école un système de bouton d'urgence en lien direct avec la police municipale.

La vidéo-surveillance des entrées, mais aussi de l'ensemble des axes à proximité, est aussi le moyen le plus efficace pour élucider, détecter et prévenir toute malfaisance à l'égard des enfants.

Enfin la refonte de l'éclairage et des accès est indispensable pour plus de sécurité.

28) Quelles mesures la ville pourrait-elle prendre pour améliorer la prévention et l'éducation des enfants à la santé (physique et mentale) ?

La ville devrait d'abord intervenir auprès du Conseil départemental pour faire revenir une PMI à Houilles – quitte à mettre à disposition un local pour que la PMI soit présente une partie de la semaine.

Enfin la ville doit défendre la présence d'infirmières scolaires : l'une de mes futures adjointes est d'ailleurs infirmière scolaire !

29) En 2025, le sujet des agressions à caractère sexuel subies par les enfants dans le périscolaire a fait l'objet de nombreuses tribunes, notamment à Paris. Quels moyens la Mairie doit-elle mettre en place pour éviter que cela n'arrive à Houilles ?

Nous intégrerons dans le contrat de tous nos animateurs l'obligation de fournir chaque année leur extrait de casier judiciaire. C'est une mesure simple et qui devrait être évidente. Elle ne permettra pas le risque zéro, mais elle sera déjà un outil efficace : les individus louches ne candidateront même plus à Houilles...

De manière générale il faut affiner le recrutement, recruter davantage de personnes d'expérience. Et bien sûr être intraitables sur ce sujet...

30) Comment la Mairie pourrait-elle aider et protéger les enfants du harcèlement scolaire ?

La sensibilisation est indispensable, mais elle doit être globale et aussi accompagner les nouveaux usages des outils numériques et les dangers des réseaux sociaux et d'internet. Le harcèlement scolaire n'est pas nouveau, mais les outils numériques font qu'il ne prend désormais jamais fin pour les victimes.

Il est important de bien former et inciter les agents à être attentifs à chaque enfant, plutôt que de gérer le « groupe classe » de manière uniquement globale. Certes, la pédagogie relève de l'Education nationale, mais le harcèlement « scolaire » peut aussi avoir lieu dans le périscolaire, et là c'est la mairie qui est en première ligne.

#### IX. Inclusion et accessibilité

31) Comment la Mairie prendra-t-elle en compte les besoins spécifiques des enfants en situation de handicap ?

Cela doit se faire en lien avec les équipes éducatives, pour ce qui concerne le temps scolaire. La disponibilité des AESH est essentielle, mais chaque enfant est différent, et chaque handicap appelle une réponse spécifique.

32) Comment la Mairie envisage-t-elle de former ses équipes éducatives du périscolaire sur l'inclusion et la prise en compte des projets d'accueils individualisés ?

Le périscolaire ne doit plus être abordé comme une « garderie » complémentaire à l'école, mais comme un continuum avec celle-ci, avec un projet pédagogique propre. Dès lors, le PAI ne doit pas être réservé au temps scolaire mais a vocation à se poursuivre dans le temps périscolaire. Cela suppose des formations : des dispositifs existent déjà, et la ville devra simplement encourager les agents à y recourir, voire l'imposer dans certains cas.

33) La loi Handicap 2005 qui vise à garantir l'égalité des chances pour les personnes en situation d'handicap a 20 ans : quelles sont les projets de mise aux normes des bâtiments (autant pour les handicaps moteurs qu'auditifs, visuels, psychique...) ?

N'étant pas « aux affaires » il est difficile de connaître la situation exacte de chaque école sur chaque handicap. Néanmoins la mise aux normes des bâtiments n'est pas seulement une obligation réglementaire, elle est un devoir moral ! Comme nous avons prévu un plan d'isolation thermique des bâtiments, nous en profiterons pour rendre accessibles ces bâtiments, et ce pour l'ensemble des handicaps. Le cas échéant nous prioriserons en fonction des enfants actuellement scolarisés.

34) Comment les enfants porteurs de handicap seront-ils accueillis dans les écoles de la ville ? Quelles sont les différentes étapes pour leur accueil ? Est-ce que des animateurs individuels sont prévus sur les temps périscolaires, comme ce qui est mis en place sur le temps scolaire avec les AESH ?

Il y a autant de réponses que de handicaps et d'enfants, et vouloir prévoir à l'avance un protocole trop rigide c'est courir le risque de ne pas répondre aux besoins réels. Nous travaillerons au plus près du terrain, avec les familles, le corps enseignant et les associations de parents pour identifier les dispositifs adaptés. L'existence d'animateurs individuels sur le modèle des AESH est ambitieux mais nous ne l'excluons pas du tout : c'est l'honneur de toute société civilisée que d'inclure les plus vulnérables.

35) Comment la Mairie peut-elle tisser un lien entre l'Éducation nationale et les services municipaux sur l'inclusion des élèves porteurs de handicaps ?

C'est d'abord une question de volonté...

Il existe des représentants de la municipalité dans chaque conseil d'école. Le maire leur donnera pour consigne d'être attentifs à la bonne inclusion des élèves porteurs de handicaps, et de travailler, au cas par cas, avec le corps enseignant autour de chaque enfant concerné.

36) Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en place pour garantir la reconnaissance et l'inclusion des élèves non binares ou/et LGBT de la ville ? Comment ces mesures intégreront-elles la formation du personnel, la lutte contre les discriminations, l'implication des élèves et des familles, ainsi que les sensibilisations organisées par le service jeunesse ?

Nous sommes résolument hostiles à toute forme de discrimination et de harcèlement, mais s'agissant d'enfants de moins de 12 ans pour la plupart, la question de leur orientation sexuelle nous paraît relever que de leurs seuls parents...

#### X. Budget pour l'Éducation et solidarité

37) Quelle place pensez-vous donner au budget de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation (DEE), qui représente en général le premier service de la ville en termes d'agents ? Quelle part du budget de la ville cela représenterait-il ?

Le sujet n'est pas la part que cela doit prendre, mais les besoins que nous devons satisfaire.

38) Dans ce budget, quelle enveloppe accorderez-vous à l'entretien et à la maintenance des Écoles publiques ?

Elle sera probablement en hausse sur le mandat par rapport aux précédents, compte tenu du plan d'isolation thermique des bâtiments – qui sera amorti au bout de quelques années par les économies engendrées.

Il est toutefois difficile de budgétiser plus précisément les mois qui viennent compte tenu que ni le compte administratif 2025 ni le budget 2026 n'ont encore été présentés au conseil municipal. Or la loi impose d'assurer d'abord le financement de toutes les dépenses de fonctionnement avant de pouvoir dépenser le moindre centime en investissement : tant que nous ne connaissons pas la capacité d'autofinancement, il est impossible de dire de quelle enveloppe nous disposerons pour les travaux des bâtiments de la ville, et donc a fortiori pour ceux des écoles.

39) D'après vous, quelles sont les priorités en termes de rénovation ? Quels projets pensez-vous mettre en place pour améliorer le cadre de vie des élèves dans les écoles ou pour moderniser les établissements scolaires ?

Notre priorité d'ensemble est l'isolation thermique des bâtiments et la végétalisation des cours, mais nous serons à l'écoute des associations de parents d'élèves pour connaître les autres besoins, école par école.

40) La dotation municipale aux caisses des écoles s'élève à 26€ environ par élèves à la rentrée 2025/2026. Que pensez-vous de ce budget et avez-vous des ambitions à ce sujet ?

Il s'agit ici d'une vision étriquée de l'argent public : si nous n'avions pas des caisses des écoles gérées par des bénévoles, nous aurions des fonctionnaires pour faire le même travail, avec des procédures d'achats bien plus coûteuses... Nous préférons ne pas avancer de chiffre avant d'entamer les discussions, mais compte tenu des avantages que présentent à nos yeux les caisses des écoles, le financement ne doit pas être un problème...

41) La tarification mise en place actuellement par la Mairie avec prise en compte du QF vous paraît-elle satisfaisante ?

Si vous parlez de la tarification de la restauration municipale, NON, elle n'est pas satisfaisante : la ville fait même aujourd'hui un bénéfice sur certains parents dans la restauration scolaire, y compris les plus modestes lorsqu'ils sont obligés de réserver la cantine tardivement. Certains parents ont renoncé à envoyer leurs enfants à la cantine, ce n'est pas acceptable.

Nous créerons un tarif unique à 1€50 par enfant, pour tous. C'est plus simple, moins coûteux à gérer, et cela représente un gain de pouvoir d'achat important pour les familles !

42) Que pourrait faire la Mairie pour accompagner davantage les familles les plus fragiles ?

Le sujet va plus loin que l'Ecole. Nous allons par exemple engager un bras de fer avec les bailleurs sociaux en leur imposant la rénovation thermique des bâtiments existants avant la moindre nouvelle construction : voici un moyen simple d'aider financièrement les familles fragiles.

Il faut par ailleurs que le CCAS redevienne un outil efficace au service des familles les plus vulnérables.

43) Estimez-vous que les élèves de l'École privée et de l'École publique doivent être accompagnés financièrement de la même façon par la municipalité ?

Pas vous ?

D'abord, en cette matière comme en d'autres, nous appliquerons la loi... D'autant que le choix entre privé et public est de moins en moins lié aux moyens financiers des parents ou même à leurs convictions religieuses, mais de plus en plus aux besoins ressentis des enfants. Il y a maintenant beaucoup d'allers et retours, et cette diversité et ce mélange sont une chance.

J'ai fait toute ma scolarité et ma carrière dans l'École publique, mais je considère que derrière l'École privée et l'École publique il n'y a que des enfants. Ils doivent être traités de manière égale, sauf à considérer qu'il existerait différentes catégories d'enfants, ce qui n'est pas ma vision. On ne fait pas la guerre, même « scolaire », avec des enfants.

## XI. Place des parents d'élèves

44) Les parents d'élèves sont considérés dans les textes comme des membres à part entière de la communauté éducative. Quelle place accordez-vous concrètement aux parents d'élèves lors de la prochaine mandature ?

Les parents, et en particulier les associations de parents d'élèves, sont des interlocuteurs de premier plan, peut-être plus encore pour la mairie que pour le corps enseignant, car la mairie a besoin d'associations pour regrouper et mettre en cohérence, et en perspective, les besoins exprimés en termes de bâti, d'équipement et d'entretien par exemple.

45) Quelles formes de concertation prévoyez-vous avec les parents d'élèves, leurs représentants et leurs associations ?

Nous enverrons des élus dans chaque conseil d'école, pour se tenir à l'écoute des besoins exprimés par les parents et les enseignants.

Par ailleurs nous associerons les parents à tous les travaux, tant pour leur conception que pour anticiper les conséquences pratiques des périodes de travaux.

Mais au-delà des réunions c'est une attitude d'écoute, des échanges fluides et naturels qu'il faut savoir instaurer.

46) Quelle enveloppe consacrez-vous aux projets des Associations de parents d'élèves ? Comment pouvez-vous les aider dans les projets qu'elles désirent mettre en place ?

Je ne vous propose pas un montant, je propose que l'ensemble des projets puissent être soutenus. Pourquoi nous limiter, engager un voyage scolaire est si porteur de responsabilité et de temps que la question financière ne doit pas être un sujet. Naturellement dans la limite du raisonnable et d'une certaine équité entre les écoles.

La ville consacre des sommes folles dans des dépenses de communication, je préfère donner cet argent à des parents investis pour l'avenir des enfants de notre ville.

47) Le conseil local de la FCPE de Houilles aimerait fêter ses 70 ans le samedi 18 avril 2026. Comment la Mairie pourrait-elle nous aider pour rendre ces festivités mémorables et visibles auprès des Ovillois(es) ?

Que proposez-vous ? C'est une excellente occasion de parler école, de faire connaître et valoriser l'implication des parents d'élèves, voire de provoquer des retrouvailles, car de nombreux Ovillois ont été représentants de parents d'élèves... Vous pouvez compter sur nous pour vous accompagner dans cette initiative !

\*\*\*\*\*